

IPEP LA SAMARITAINE

Projet d'école
2025-2028



Province de
Hainaut



La Samaritaine
IPEP - INSTITUT PARAMÉDICAL



Etudier en Hainaut!

LA SAMARITAINE

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DE PLEIN EXERCICE
SCIENCES APPLIQUÉES | SERVICES AUX PERSONNES

ENSEIGNEMENT ORGANISÉ PAR LA PROVINCE DE HAINAUT

IPEP La Samaritaine
14, rue Samaritaine – 6061 Montignies-sur-Sambre
Tél. : 071/48.82.66

Site web : <https://www.etudierenhainaut.be/ipesp-la-samaritaine.html>

Table des matières

1. L'IPESP La Samaritaine : Informations pratiques	3
1.1. Histoire de notre établissement	3
1.2. Notre implantation	3
1.3. Formations proposées	5
2. Nos valeurs et objectifs	6
3. Nos actions concrètes	6
3.1. Le respect de la diversité	6
3.2. L'ouverture sur le monde	7
3.2.1. L'éducation à la philosophie et à la citoyenneté	7
3.2.2. Le respect de l'environnement et le développement durable	7
3.2.3. L'accès à la culture	8
3.3. La promotion de la santé et le bien-être à l'école	8
3.3.1. Une alimentation saine et équilibrée	8
3.3.2. Du sport pour une bonne hygiène de vie	8
3.3.3. La mise en place d'une cellule de lutte contre le (cyber)harcèlement	9
3.4. L'accompagnement vers la réussite et le développement personnel	9
3.4.1. Un encadrement adapté aux besoins de l'élève	9
3.4.2. Définir la meilleure orientation pour l'élève	11
3.4.3. Assurer un enseignement de qualité	12
3.4.4. Développer un partenariat entre l'école et la famille	14
4. Communication de l'information aux élèves et aux parents 4.	15

1. L'IPESP La Samaritaine : Informations pratiques

1.1. Histoire de notre établissement

L'IPESP La Samaritaine trouve son origine en 1913. A l'époque, Paul Pastur est fortement préoccupé par les questions d'accès aux soins de santé notamment pour les ouvriers de la région. Il décide alors d'ouvrir une école d'infirmières pour lutter contre la pénurie existant dans ce métier au début du XX^e siècle. Le premier directeur de l'établissement est le Docteur Achille Dourlet.

Précédemment installée au boulevard Jacques Bertrand, la section « infirmier.e hospitalier.e » déménage ensuite sur son site actuel, à Montignies-sur-Sambre. Entretemps, l'école se dote également d'autres options et des aménagements successifs sont réalisés pour accueillir un nombre d'élèves croissant (par exemple, la construction du bâtiment « Nightingale » dans les années 2000).

A l'heure actuelle, une nouvelle vague de travaux est en cours afin de moderniser nos infrastructures et améliorer, de cette façon, les conditions d'apprentissage.

1.2. Notre implantation

- **Un cadre verdoyant et sécurisé**

Notre école est implantée dans un vaste parc arboré, équipé de mobilier extérieur permettant aux élèves de profiter des beaux jours lors des périodes de récréation.

L'accès au parc est strictement contrôlé par un membre de l'équipe se trouvant en permanence à la loge (bâtiment à l'entrée du campus, voir plan p. 4). Toute personne extérieure à l'école a donc l'obligation de s'y présenter avant d'entrer sur le site. Aucun élève ne peut sortir du campus sans présenter sa carte de sortie et/ou son journal de classe (ex : en cas d'aménagement d'horaire et de licenciement).

- **Des infrastructures adaptées aux besoins des élèves**

L'établissement dispose d'un hall omnisports, d'une salle de fitness, d'un terrain de sport extérieur (occupé par des containers-classes pendant la durée des travaux).

La plupart des bâtiments sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les élèves ont la possibilité de se restaurer sur place (sandwichs, wraps, salades). Une fois les travaux terminés, un MESS proposant des repas chauds sera également accessible.

Suite aux travaux, trois blocs de containers-classes ont été installés sur le site. Ceux-ci présentent tout le confort et les aménagements nécessaires pour accueillir les élèves dans les meilleures conditions possibles. La section « infirmier.e hospitalier.e » a cependant dû être temporairement déplacée sur le site de l'Université du Travail.

- Plan du campus



- Projections du futur bâtiment



**FAÇONNONS NOTRE AVENIR
ENSEMBLE!**



1.3. Formations proposées

Les options organisées au sein de l'IPESP La Samaritaine sont liées aux secteurs du service aux personnes et des sciences appliquées.

Degrés	Formations	
1^{er} degré (1 ^{re} et 2 ^e années)	Différenciées	
	Communes	
	Supplémentaires	
2^e degré (3 ^e année)	Filières d'enseignement	Formations
	Technique de transition	Sciences sociales et éducatives (SCSE)
	Technique de qualification	Techniques sociales et d'animation (TSA)
	Professionnel	Services sociaux (SS)
2^e degré (4 ^e année) 3^e degré (5 ^e , 6 ^e et 7 ^e années)	Technique de transition	Sciences sociales et éducatives (4 ^e - 5 ^e - 6 ^e) (SCSE)
		Sciences paramédicales (5 ^e - 6 ^e) (SP)
	Technique de qualification	Aspirant(e) en nursing (4 ^e - 5 ^e - 6 ^e) (AN)
		Assistant(e) pharmaceutico-technique (4 ^e - 5 ^e - 6 ^e) (APT)
		Agent(e) d'éducation (4 ^e - 5 ^e - 6 ^e) (AGE)
	Professionnel	Puériculture (4 ^e - 5 ^e - 6 ^e) (P) Puériculteur.rice (7 ^e) (P)
		Aide familial(e) (4 ^e - 5 ^e - 6 ^e) (AF)
		Aide-soignant(e) (4 ^e - 5 ^e - 7 ^e) (AS) en 2025 (4 ^e - 5 ^e - 6 ^e - 7 ^e) (AS) en 2026
		Agent(e) médico-social(e) (7 ^e) (AMS)
	Professionnel	Infirmier(e) hospitalier(e) (IH)

Les stages au 3^{ème} degré et au 4^{ème} degré sont obligatoires dans toutes les sections techniques et professionnelles.

Actuellement, les deux filières d'enseignement du qualifiant (filière technique de qualification et filière professionnelle) sont en pleine mutation. Dès la rentrée 2025, toutes les formations seront organisées selon la philosophie du Parcours de l'Enseignement Qualifiant (PEQ).

Dès lors, pour l'année scolaire 2025-2026, tous les élèves inscrits en technique de qualification et en professionnel, de la 4^{ème} à la 7^{ème} année sont concernés par cette réforme.

Pour plus de précisions quant aux évaluations, vous pouvez consulter l'annexe au Projet d'Ecole.

2. Nos valeurs et objectifs

Nos valeurs et objectifs peuvent être répartis selon différents axes centrés sur l'élève :

- Respect de la diversité
- Ouverture sur le monde (par le développement d'une conscience citoyenne et par la culture)
- Promotion de la santé et du bien-être
- Accompagnement vers la réussite et l'épanouissement personnel

3. Nos actions concrètes

3.1. Respect de la diversité

En tant qu'établissement du réseau officiel subventionné (école provinciale), nous prôtons la diversité par l'organisation de différents cours philosophiques : cours de morale non confessionnelle, cours de religion catholique, islamique, israélite, orthodoxe et protestante. Cette heure de cours peut également être remplacée par une heure supplémentaire de CPC (cours de philosophie et citoyenneté).

Tous les élèves suivent le cours de philosophie et citoyenneté à raison d'une période par semaine. Par la réflexion et la discussion, il permet de développer l'ouverture d'esprit et l'esprit critique indispensables au respect des spécificités de chacun(e).

Dans une optique inclusive, notre établissement accueille également des élèves à besoins spécifiques. Nous collaborons avec le pôle territorial afin que l'intégration de ces élèves se fasse de manière optimale.

Enfin, nous mettons un point d'honneur à transmettre à nos élèves les notions de tolérance et de bienveillance dans le cadre des cours, de leurs stages (aux 3^{ème} et 4^{ème} degrés) mais aussi lors d'activités spécifiques (participation annuelle de certains élèves aux journées « Ensemble avec les Personnes extraordinaires »).

3.2. Ouverture sur le monde

Par diverses actions, nous souhaitons permettre à nos élèves de développer une véritable conscience citoyenne. C'est pourquoi, nous mettons en place différents projets ayant pour but de les sensibiliser aux problématiques sociétales actuelles.

3.2.1. L'éducation à la philosophie et à la citoyenneté

De nombreux cours, et plus particulièrement celui de CPC, permettent aux élèves de se questionner sur la société dans laquelle ils vivent et d'échanger sur ces questions fondamentales avec leurs pairs mais aussi avec d'autres intervenants. La pratique du questionnement philosophique et le développement de l'esprit critique amènent l'élève à développer un avis éclairé sur le monde qui l'entoure et à définir ses actions en tant que citoyen(ne). Dans notre établissement, chaque classe est représentée par un délégué de classe. Ces délégués se réunissent une fois par mois, ce qui permet d'échanger sur des questions relatives au bon fonctionnement de notre établissement et au bien-être de chacun.

3.2.2. Le respect de l'environnement et le développement durable

Ces deux notions constituent des enjeux essentiels de notre époque. Afin de sensibiliser les élèves à ces aspects, nous mettons en place différents projets et stratégies. Parmi ceux-ci, nous pouvons citer :

- Le tri des papiers et des cartons dans tout l'établissement scolaire.
- L'installation de fontaines à eau reliées au circuit de distribution dans différents bâtiments.
- Le projet Proxial qui prône l'alimentation durable dans les cantines scolaires des établissements de la Province de Hainaut et se base donc sur l'approvisionnement des denrées alimentaires en circuit court, sur l'utilisation de produits frais et de saison et sur une rémunération juste pour le producteur.
- L'organisation d'un voyage pédagogique à but scientifique pour les élèves de 1^{ère} année commune. Il fait partie intégrante du cursus et est obligatoire.

Ce séjour permet :

- de préparer les élèves au CE1D de sciences ;
- d'appréhender la faune et la flore en Belgique grâce à une approche nouvelle et expérimentale ;
- aux élèves de se côtoyer dans un environnement différent du contexte scolaire habituel ;
- de développer le « vivre ensemble ».

Le coût du voyage sera limité autant que possible. Pour les élèves en difficulté financière, un dossier de demande d'aide peut être introduit auprès de l'Amicale de l'école.

- Nos élèves ont également intégré l'Assemblée provinciale des Jeunes, un organe de démocratie participative où des jeunes de différentes écoles proposent des projets et en discutent. Les projets actuels s'intéressent au climat et au développement durable. Outre la possibilité d'échanger des idées autour de sujets sociétaux majeurs,

nos élèves ont ainsi eu la possibilité de lancer un projet de construction d'une mare et d'un hôtel à insectes dans le parc de notre établissement. Ce projet se concrétisera dans les années futures et s'inscrit dans la continuité d'activités existantes comme la réalisation de compotes de pommes provenant des arbres de l'école.

3.2.3. L'accès à la culture

Diverses activités culturelles sont organisées chaque année. Il s'agit de visites d'expositions, de représentations théâtrales (intra ou extra muros), de conférences, de voyages... ayant pour but de développer la curiosité des élèves en matière de pratiques culturelles. A cette fin, l'IPESP La Samaritaine collabore avec plusieurs organismes locaux (planning familial, Théâtre de l'Ancre, Centre culturel L'Eden, etc.).

Nous cherchons également à valoriser les talents artistiques des élèves via le projet « Sama's got talent ». Celui-ci a lieu en décembre et consiste en la mise en place d'un spectacle durant lequel les élèves qui le souhaitent se produisent. Les prestations sont très variées (chant, danse, stand up, musique...) et constituent un moment de partage et de découverte important dans la vie de l'école.

3.3. Promotion de la santé et le bien-être à l'école

3.3.1. Une alimentation saine et équilibrée

Outre leur impact positif sur l'environnement, le projet Proxial et la présence d'arbres fruitiers sur le site ont également pour objectif de conscientiser les élèves à l'importance d'une alimentation saine et équilibrée. Dès la fin des travaux, en 2026, le MESS proposera tous les jours un menu équilibré et de la soupe, à des prix démocratiques.

En collaboration avec l'Observatoire de la Santé du Hainaut, la Samaritaine transmet régulièrement des informations et conseils sur l'équilibre alimentaire.

3.3.2. Du sport pour une bonne hygiène de vie

Des cours d'éducation physique sont évidemment intégrés dans la grille-horaire des élèves, peu importe leur année ou leur section. Nous disposons d'infrastructures permettant de proposer des activités sportives variées. Le stade Yernaux est également à notre disposition pour dispenser les cours d'éducation physique. Les cours de natation obligatoires sont suivis à la piscine Hélios de Charleroi pour les 1^{er} et 3^{ème} degrés.

La mixité sera d'application dès la 1^{ère} année au cours d'éducation physique. Filles et garçons suivront donc ce cours ensemble. Nous avons fait ce choix car la mixité permet :

- d'accéder aux mêmes savoirs, aux mêmes activités et services et avoir, par conséquent, les mêmes perspectives d'émancipation (égalité des sexes).
- de dépasser les stéréotypes de genre liés au sport.
- d'apprendre la vie en société et le respect de l'autre.
- de développer la coopération et l'aide mutuelle entre filles et garçons.
- de poursuivre le principe de mixité mis en place dans l'enseignement fondamental.

Il est évident que cette mixité ne s'applique qu'aux apprentissages et que les vestiaires restent distincts.

3.3.3. La mise en place d'une cellule de lutte contre le (cyber)harcèlement

Notre établissement travaille en collaboration avec des acteurs tels que le CRIH (Centre de Référence et d'Intervention Harcèlement) pour développer des outils concrets dans la lutte contre le (cyber)harcèlement (consultation des élèves, parents et de l'équipe éducative pour dresser un état des lieux, procédure spécifique en cas de suspicion de harcèlement, formation de membre de l'équipe éducative, désignation de référents de la Cellule « Bien-être » au sein de l'équipe...)

3.4. Accompagnement vers la réussite et le développement personnel

3.4.1. Un encadrement adapté aux besoins de l'élève

Nous voulons proposer à chaque élève un enseignement qui lui permet de développer les compétences nécessaires à la réussite de ses études et à son insertion dans la société. Plusieurs stratégies sont donc mises en place pour tendre vers un encadrement personnalisé :

- *Une école bénéficiant d'un encadrement différencié*

Chaque année, l'utilisation des moyens alloués dans ce contexte à notre établissement est annoncée lors du conseil de participation. A titre d'exemples, l'école a acheté des casiers mis gratuitement à la disposition des élèves mais aussi des tableaux/écrans interactifs et du matériel pour les élèves. Ces moyens permettent également d'assurer un encadrement supplémentaire pour aider les élèves par l'engagement d'enseignants.

- *Une équipe à l'écoute de l'élève*

Notre équipe lutte sans relâche contre l'absentéisme, le décrochage scolaire et les comportements inadaptés à la vie scolaire.

En cas d'absences répétées ou de problèmes disciplinaires et scolaires, les éducateurs prennent contact avec les parents ou les tuteurs légaux de l'élève mineur(e). Si ceux-ci ne répondent pas aux différents appels, l'assistante sociale interne à l'école se rend à leur domicile afin d'établir un dialogue et de trouver des solutions aux difficultés de l'élève.

Pour favoriser le bien-être de chaque élève, nous tenons à maintenir un climat familial au sein de notre établissement. Cela signifie que tout élève qui en ressent le besoin peut trouver une oreille attentive au sein de l'équipe éducative. Chaque problème est pris au sérieux et nous mettons tout en œuvre pour tenter de le résoudre.

- *L'évaluation formative et la différenciation pédagogique*

Afin de préparer les élèves aux évaluations sommatives prises en compte dans le bulletin, l'équipe éducative recourt fréquemment à l'évaluation formative. Celle-ci permet entre autres d'identifier les points forts de chacun et les points à améliorer, de familiariser les élèves aux grilles d'évaluation utilisées, de gérer les situations de stress (ex : organisation d'un CE1D blanc en langues, dans les conditions de l'épreuve), etc.

La différenciation pédagogique est également une pratique importante au sein de l'équipe. Elle peut revêtir différentes formes selon les enseignants (ex : activités de remédiation immédiate ou de dépassement, travail en autonomie ou accompagné...).

- Les remédiations

Afin de renforcer les connaissances de base des élèves en difficulté, notre établissement organise des heures de remédiation. Ces remédiations sont intégrées dans l'horaire de cours. Elles peuvent être obligatoires (à la demande du professeur) ou volontaires (à la demande de l'élève et/ou de ses parents).

Un module de remédiation, de consolidation et de dépassement (RCD) est organisé au 1^{er} degré à raison de 2 heures par semaine. Il apporte une aide pour les cours de mathématiques, de français, de sciences et de langues modernes ainsi qu'une méthodologie de travail.

Pour la section infirmier.ère hospitalier.ère, des heures de remédiation et de renforcement théorique et pratique sont organisées tout au long de l'année.

- L'école de devoirs « Sam'Aide »

Chaque mercredi après-midi, l'école de devoirs « Sam'aide » est accessible aux élèves en demande de soutien scolaire en français, mathématiques et/ou langues modernes. Les élèves y sont encadrés par l'assistante sociale et ses collaborateurs (enseignants de l'école et bénévoles extérieurs). Des conseils relatifs à la méthode de travail ou encore à l'organisation du temps de travail sont également proposés aux élèves afin de les responsabiliser et de développer leur autonomie.

- La mise en place du Plan Individualisé d'Apprentissage (PIA)

Le PIA permet d'apporter un suivi personnalisé aux élèves du 1^{er} degré. Notre référente PIA rencontre un.e élève sur demande des professeurs. Ce premier entretien consiste en une série de questions visant à mieux connaître l'élève et sa scolarité.

Un rendez-vous de suivi est programmé par la suite. Durant celui-ci, l'accent est mis sur les difficultés rencontrées par l'élève et les propositions de pistes pouvant l'aider (ex : renforcement, Sam'Aide, logiciels d'exercitation...). La référente demande des explications complémentaires à l'élève sur sa méthode de travail dans les cours posant problème et lui apporte une aide concrète (ex : réalisation d'une synthèse, exercices pour améliorer la mémorisation, etc.). Cette aide peut parfois être focalisée sur un chapitre spécifique.

- La mise en place d'aménagements raisonnables et l'intégration des élèves à besoins spécifiques

Tout élève présentant un ou des besoins spécifiques est en droit de bénéficier d'aménagements raisonnables appropriés. Notre établissement est donc dans l'obligation de mettre en place ces aménagements « à la demande » afin de permettre à l'élève d'accéder, de participer et de progresser dans son parcours scolaire, sauf si ces mesures imposent à l'école une charge disproportionnée et/ou vont à l'encontre des programmes scolaires et référentiels.

Lorsqu'un dossier pour aménagements raisonnables est recevable, notre référente reçoit l'élève concerné.e pour cibler ses besoins en fonction des troubles détectés et déterminer ce qui est réalisable. Elle transmet ensuite le protocole d'aménagements à l'équipe éducative qui l'applique en classe.

Des rendez-vous sont fixés ponctuellement avec l'élève pour faire le point sur l'utilité et l'efficacité des aménagements. Certains outils peuvent être proposés pour aider l'élève (logiciel de lecture vocale, latte de lecture...).

Des réunions sont également organisées avec l'équipe éducative pour les élèves en intégration. Notre référente est également présente pour répondre aux questions des parents qui en ressentiraient le besoin.

3.4.2. Définir la meilleure orientation pour l'élève

- Assurer la transition primaire/secondaire

En janvier, une séance d'information spécifique au 1^{er} degré est organisée pour les parents d'élèves de 6^{ème} primaire. Outre le fait de pouvoir répondre à leurs diverses questions, cette rencontre a aussi pour but de leur faire découvrir nos infrastructures et d'établir un premier contact avec l'équipe éducative.

A la rentrée, les élèves de 1^{ère} année sont pris en charge par l'équipe éducative. Les cours ne commencent pas directement afin de faciliter leur arrivée dans leur nouvelle école. En effet, durant quatre jours, diverses animations leur sont proposées : jeux d'orientation au sein de l'établissement, jeux pour apprendre à se connaître, animations en lien avec le harcèlement scolaire, présentation du CPMS, matinée sportive, etc.

- Une bonne orientation de l'élève pour développer un projet professionnel

Plusieurs moyens sont mis en œuvre pour permettre à chaque élève de faire les bons choix en matière d'orientation :

- Le CPMS propose des tests d'orientation dès la rentrée scolaire et peut fournir des informations complémentaires sur les diverses possibilités qui s'offrent aux élèves, à n'importe quelle étape de leur parcours scolaire.

- Le projet « Défis des talents » permet aux élèves de 2^{ème} année de découvrir différents métiers dans des secteurs très variés.

- L'approche orientante est une pédagogie appliquée aux classes de 2^{ème} supplémentaire. Elle permet à ces élèves de découvrir différents métiers.

- Dans le cadre de l'approche professionnalisante, les chefs d'atelier rencontrent les élèves de 3^{ème} année pour les informer sur les options organisées dans notre établissement à partir de la 4^{ème} année. Ceux-ci ont ensuite la possibilité de suivre des cours dans une année supérieure pour faire un choix éclairé. Les élèves du 3^{ème} degré ont également l'occasion d'assister à des cours de la section « infirmier.e hospitalier.e » (IH).

- Un salon des métiers est organisé pour faire découvrir les différentes options proposées par l'établissement. Dans ce contexte, nous invitons régulièrement d'anciens élèves ayant trouvé un poste dans leur domaine d'étude afin qu'ils rencontrent nos élèves actuels.

- Afin de mettre les élèves des 3^{ème} et 4^{ème} degrés en contact avec des professionnels de leur secteur, l'école collabore avec divers organismes de la région, notamment les hôpitaux de l'ISPPC de Charleroi, les crèches, les écoles, les pharmacies, les maisons de repos, les Instituts Médico-Pédagogiques (IMP) ou les services de soins à domicile.

Les élèves connaissent une véritable insertion professionnelle par les stages, les visites de terrain et les travaux pratiques en classe.

- Afin d'informer au mieux les élèves de terminales sur les études supérieures, nous diffusons régulièrement des renseignements sur les Hautes Ecoles et universités.

3.4.3. Assurer un enseignement de qualité

- Une équipe formée en continu

Pour répondre aux besoins et attentes des élèves et de leurs parents, il est indispensable que les professeurs soient formés en continu.

Selon les prescrits légaux, chaque enseignant(e), engagé(e) à temps plein, est tenu(e) de suivre minimum 18 demi-jours de formation répartis sur trois années scolaires consécutives. Chaque année, les cours sont suspendus durant trois ou quatre journées complètes pour permettre au personnel d'assister à ces formations. Les autres jours sont choisis par le membre du personnel.

Nous encourageons nos agents à se former de manière à assurer la mise en pratique des différents points repris dans notre projet d'école. La direction peut donc proposer des formations ayant notamment pour objectifs de :

- faciliter la transition primaire/secondaire ;
- aider les élèves en difficulté (ex : formations relatives au PIA, à la mise en œuvre des AR en classe, aux troubles « dys », à la remédiation) ;
- favoriser la réussite et l'accrochage scolaire (ex : formations relatives aux nouvelles pédagogies, à l'utilisation des TIC en classe) ;
- savoir utiliser correctement l'interface web « Cabanga » ;
- organiser les stages au mieux, aider à la construction d'un projet personnel ;
- développer les valeurs prônées par l'établissement telles que la solidarité, le partage, la citoyenneté, le développement durable, la culture et la santé.

- L'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC)

La Samaritaine s'adapte de plus en plus aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Infrastructures :

Nous disposons de 2 locaux informatiques dans lesquels les élèves peuvent effectuer des recherches et de nombreuses classes sont équipées de tableaux ou écrans interactifs.

Communication interne et externe :

Afin de diffuser à grande échelle les informations relatives à l'école. (projets des élèves, événements spécifiques...), nous mettons régulièrement à jour nos pages Facebook et Instagram.

Notre site Internet reprend l'ensemble des informations liées à l'enseignement provincial et propres à notre établissement.

Afin d'assurer une bonne communication entre les parents, les élèves et l'école, nous utilisons la plateforme en ligne Cabanga. Celle-ci permet notamment de consulter le journal de classe en ligne, les points des diverses évaluations, les absences et arrivées tardives de l'élève, etc. (voir point 5).

Intégration du numérique :

Depuis 2023, notre établissement s'engage dans le déploiement du numérique via, entre autres, le projet « chromebook » initié par notre Pouvoir organisateur, la Province de Hainaut.

Tous les élèves à partir de la 1^{ère} sont équipés d'un chromebook qu'ils doivent louer ou acheter. Dans ce cas, le paiement peut être effectué en une fois ou un étalement est possible sur l'année scolaire.

Cet outil est utilisé tant pour les cours généraux et techniques que pour les remédiations. Il permet aux enseignants de proposer un large choix d'activités pédagogiques, de donner accès à des contenus multimédias attractifs et pertinents et, de cette manière, proposer de nouvelles méthodes d'apprentissage.

L'équipe éducative et les élèves utilisent également la suite Google. Parmi les outils utilisés, Classroom permet d'accéder au cours en ligne de chaque professeur, ce qui facilite la remise en ordre des élèves absents.

Nous recourrons également au numérique dans le cadre du Projet Voltaire. L'objectif de ce dernier est d'améliorer les compétences des élèves en matière d'orthographe, grammaire, conjugaison par l'utilisation de modules personnalisés en ligne.

Enfin, de manière générale, l'intégration du numérique au sein de l'école a un impact positif sur la motivation des élèves ainsi que sur la créativité, la communication et la collaboration. Elle permet aussi de travailler les compétences de citoyenneté numérique.

- *Des activités périscolaires variées*

Nos activités scolaires sont nombreuses, diversifiées et attractives. Depuis de nombreuses années, la Samaritaine tente de susciter l'intérêt des élèves pour la culture (théâtre...), la vie professionnelle, la santé...

- *Des pratiques en laboratoire sécurisées*

Nous proposons des travaux en laboratoire lors des cours de chimie, physique, biologie et pharmacie. Nous veillons à la sécurité des élèves et des membres du personnel en appliquant les normes de sécurité imposées par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les élèves ont du matériel de protection à leur disposition lors de certaines manipulations et sont systématiquement encadrés par des enseignants expérimentés

3.4.4. Développer un partenariat entre l'école et la famille

- L'implication des parents dans la vie de l'école

L'implication des parents dans la vie de l'école et dans le cursus de leur(s) enfant(s) est un élément fondamental.

Nous tentons de mettre en place une collaboration entre l'école et la famille par différents moyens :

- L'organisation de réunions de parents (3 à 4 fois par année scolaire) lors desquelles les responsables légaux de l'élève peuvent rencontrer les enseignants et discuter du parcours scolaire de celui-ci/celle-ci. En dehors de ces réunions, les parents peuvent contacter l'école pour prendre rendez-vous avec la direction ou un membre de l'équipe éducative pour discuter de certains problèmes.
- La communication entre les éducateurs/l'assistante sociale et les parents en cas de décrochage scolaire.
- L'élaboration du Plan Individualisé d'Apprentissage (PIA).
- La mise en place d'aménagements raisonnables (AR) pour les élèves à besoins spécifiques.
- La diffusion d'informations relatives aux excursions (photos, description) sur notre page Facebook et Instagram pour tenir les parents informés des activités de leur(s) enfant(s).
- Le Conseil de Participation, organe de concertation interne dans lequel siègent des représentants de parents d'élèves qui peuvent ainsi donner leur avis sur différents aspects du fonctionnement de l'école.
- L'accueil des élèves du 1^{er} degré durant lequel les parents ont la possibilité de rencontrer une partie de l'équipe éducative tout en partageant un drink avec leur(s) enfant(s).

- Les frais scolaires et l'aide sociale

Nous sommes tenus de communiquer régulièrement aux parents le décompte des frais scolaires. Les frais réclamés par l'école englobent les frais de photocopies (maximum 75€/élève/an) et les coûts relatifs aux activités sportives, pédagogiques et culturelles. Aucune transaction financière n'est effectuée entre les familles et l'école. L'argent dû est versé à la régie provinciale des frais scolaires.

Pour les frais de photocopies, l'école propose une aide sociale sous certaines conditions. Certains élèves en situation financière difficile peuvent donc bénéficier d'une intervention de l'Amicale.

4. Communication de l'information aux élèves et aux parents

Nous travaillons avec le logiciel Cabanga qui permet de tenir informés les parents et les élèves de la situation scolaire de l'enfant et ce, en temps réel.

Les parents des élèves mineurs et les élèves majeurs peuvent y consulter le bulletin, les résultats des évaluations, le journal de classe, les absences et justificatifs, les remarques, les exclusions, les arrivées tardives, les départs anticipés ainsi que les rapports disciplinaires et remarques pédagogiques.

En début d'année scolaire, nous envoyons un mail (à destination des parents et des élèves majeurs) expliquant comment accéder à Cabanga.

Chaque élève reçoit également un courrier papier reprenant la procédure (à destination des élèves) pour accéder à Cabanga ainsi qu'une adresse e-mail institutionnelle avec son nom d'utilisateur et son mot de passe. Cette adresse e-mail donne notamment accès à la plateforme ecampus, à Cabanga et à l'application Teams.

Durant l'année scolaire, aucune carte d'absence ne sera envoyée et toutes les informations officielles relatives à l'organisation de la vie scolaire seront transmises par mails sur l'adresse e-mail des parents et/ou aux élèves majeurs sur l'adresse e-mail institutionnelle (eduhainaut).

Les informations concernant la situation scolaire de l'élève sont transmises régulièrement : via le cahier de cotes accessible quotidiennement en ligne et périodiquement au moyen du bulletin via l'interface web « Cabanga ».

Les décisions de conseil de classe de juin et d'août sont diffusées numériquement dans le respect du RGPD, selon l'horaire établi et communiquées aux parents de l'élève mineur (ou à la personne investie de l'autorité parentale) et aux élèves majeurs.